



**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

Décision du CRTC :

« On ne se laissera pas tirer le tapis sous les pieds » Alexandre Curzi

Montréal, le 30 mai 2017 – L'AQTIS dénonce la décision rendue la semaine dernière, par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) d'abolir certaines obligations en matière de programmation originale canadienne de langue française. Cette décision va assurément nuire aux productions originales francophones et donc à l'industrie locale et à ses artistes et artisans.

Comme l'a déclaré le président de l'AQTIS, Alexandre Curzi : « On ne se laissera pas faire... Si c'est ça la vision de la production culturelle québécoise francophone qu'a le CRTC et que le gouvernement fédéral n'intervient pas, ils vont nous trouver sur leur chemin. Ce genre de décision peut sembler anodine, mais elle est porteuse de conséquences immédiates au niveau de la production et donc des emplois. Et à force de couper dans les obligations de production, dans quelques années c'est toute l'industrie de la production télévisuelle qui risque de se trouver affaiblie, voire carrément menacée de disparition.

« On produit des émissions de qualité grâce à des équipes compétentes, mais encore faut-il qu'on nous en donne l'occasion. Voilà pourquoi nous allons nous rencontrer dès cette semaine avec nos collègues des autres organisations syndicales pour mettre en place une stratégie d'opposition forte pour maintenir les investissements en production de langue française. »

À propos de l'AQTIS

L'Alliance québécoise des techniciens de l'image et du son (AQTIS) est l'association reconnue pour représenter quelque 6200 artisans pigistes de plus de 134 métiers liés à la conception, la planification, la mise en place ou la réalisation d'une production audiovisuelle. Elle représente, défend et soutient leurs intérêts auprès des différents interlocuteurs, leur offre un filet social et négocie des ententes collectives précisant les conditions de travail qui doivent s'appliquer à eux.

Site web: www.aqtis.qc.ca

– 30 –

Source : AQTIS

Pour information : Catherine Escojido, (514) 927-8807, cescojido@aqtis.qc.ca